MS21 MOUVEMENT POUR UN SOCIALISME DU 21e SIÈCLE

La marche du 10 novembre



Publié le 3 décembre 2019

Une marche contre « l'islamophobie », un piège anti-laïque !

Le 1er novembre 2019, a été publié dans le journal Libération, un appel initié par : Madjid Messaoudene (élu de Saint-Denis) ; la Plateforme L.e.s. Musulmans ; Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) ; le Comité Adama ; le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) ; l'Union communiste libertaire (UCL); l'Union nationale des étudiants de France (Unef), Taha Bouhafs (journaliste). Cet appel à manifester le 10 novembre contre l'islamophobie a été signé par environ 50 personnalités.

Pourquoi cette mobilisation ?

Il faut bien sûr comprendre cet appel à la lumière d'événements récents qui ont déclenché une polémique sur une possible recrudescence d'un racisme anti-musulman en France. Ainsi lundi 28 octobre, deux hommes ont été gravement blessés par des coups de feu tirés devant la mosquée de Bayonne par un homme qui tentait d'en incendier la porte. L'attaquant, une personne âgée, psychologiquement perturbée, a déclaré vouloir venger la destruction de Notre-Dame de Paris (!). Début octobre, une affiche de la FCPE montre une fillette avec une femme voilée disant : « Oui, je vais en sortie scolaire, et alors ? ». Une controverse s'ensuit qui soulève encore une question sensible : ce slogan est-il destiné à récolter les voix de musulmans aux élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école ? Enfin, le 11 octobre, un élu du Rassemblement National (Julien Odoul), en séance du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, demande à une accompagnatrice scolaire de retirer son voile. Celle-ci portera plainte pour "provocation publique à la haine raciale par des élus".

Islamophobie

C'est dans ce contexte que resurgit dans le discours politique le mot « islamophobie » sur lequel il faut s'interroger. Car l'islamophobie est le rejet de l'islam qui est une religion ; ce n'est pas la peur ou la haine des musulmans. Il ne faut donc pas confondre islamophobie et racisme, cet amalgame a trop souvent entraîné de virulentes querelles stupides. Comme le dit Henri Peña Ruiz : "On a le droit d'être islamophobe comme d'être athéophobe ; en revanche on n'a pas le droit de rejeter des hommes et des femmes parce qu'ils sont musulmans". Refusant d'opérer cette importante distinction, les organisateurs de la marche du 10 novembre assimilent la critique de la religion à une forme de racisme déguisé. Ils soutiennent les femmes musulmanes françaises qui portent le voile - au nom de leur liberté - sans comprendre que cette attitude cautionne indirectement le pouvoir des « barbus » dans les pays musulmans et les conforte dans le maintien d'un statut de la femme inférieure et soumise à l'homme. Rappelons ici que dans les pays où s'applique la loi islamiste (la charia) les femmes luttent pour leur émancipation au péril de leur vie et de leur liberté et sont attentives à la laïcité française dans laquelle elles voient l'horizon possible de leur lutte. On peut malheureusement penser que cette marche ne les a pas aidées dans leur combat !

Le but des organisateurs : instrumentaliser la victimisation

Ce dimanche 10 novembre des femmes voilées brandissaient des pancartes : « Mon voile. Ma liberté » ou encore « Votre laïcité. Notre liberté » et de nombreux « Stop à l'islamophobie ». Une petite fille toute souriante arborait une étoile jaune sur son vêtement aux côtés de Madame Esther Benbassa ! Ces slogans en disent long sur les amalgames, les incompréhensions et la recherche systématique du statut de victime qui sont autant de tentatives pour diviser le peuple, et

fabriquer des haines …Invoquer la liberté pour promouvoir le voile ! Il est certain que, si dès son plus jeune âge, la mère et le père d'une petite fille lui ont répété qu'elle devait rester vierge, pure et bonne musulmane, que le voile la protègerait de tous les dangers, elle fera volontairement le choix de se voiler. Mais subir cette fabrique du consentement est-ce la liberté ? De même, laisser croire que la laïcité est un concept relatif qui ne serait opérant qu'en France c'est méconnaitre la portée universaliste de la laïcité. On peut se demander si les femmes musulmanes qui brandissent ces pancartes ont bien compris l'idée laïque. Ne seraient-elles pas plutôt de farouches adversaires de la laïcité ? Peuvent-elles ignorer que la laïcité n'est pas antireligieuse mais qu'au contraire elle rend possible le plus haut niveau de liberté individuelle (2) ? Enfin quelle est la signification de ce port d'une étoile jaune ? Les musulmans seraient-ils traités aujourd'hui, en France, comme les Juifs en 1942 sous le régime de Vichy ? Stop à la victimisation ! Comble de la provocation, Marwan Muhammad - ancien directeur du Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) - a scandé «Allahu Akbar» une expression familière glorifiant Dieu mais détournée de son sens par des terroristes lors des attentats....

L**es laïques ont réagi**

Fort heureusement, les sondages viennent de rappeler que les Français dans leur très large majorité sont attachés aux lois laïques et favorables à l'interdiction du voile pour les accompagnatrices scolaires . La loi du 15 mars 2004 stipule en effet : « Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit ». Si cette loi est plutôt bien respectée à l'intérieur des établissements scolaires, elle est contestée « hors les murs ». Or les sorties pédagogiques sont des activités qui se situent toujours dans le cadre scolaire ; la loi de 2004 doit donc s'appliquer et le port du voile doit être interdit. Zineb El Rhazoui – une journaliste, franco-marocaine, qui ne peut être suspectée de racisme anti-arabe dénonce le voile comme le cheval de Troie de l'islamisme et a déclaré : « Le voile n'a rien à faire dans nos écoles et dans nos services ». Elle est d'ailleurs régulièrement menacée de mort par les islamistes. Pour elle, le voile islamique est aujourd'hui un marqueur politique destiné à identifier la femme qui n'est pas seulement une simple citoyenne mais aussi une musulmane soumise à la loi de sa communauté. Cette assignation identitaire est largement rejetée par de nombreuses femmes qui luttent pour l'égalité homme-femme en France mais aussi au Liban, en Tunisie, en Turquie, en Irak, etc....

Les partis de gauche en pleine déroute idéologique

Faut-il s'étonner de voir des députés de la FI et certains communistes à la remorque de cette démarche communautariste ? Hélas non ! Car, faute d'avoir su clarifier leur position sur cette question centrale, tous les partis de gauche -en dehors il est vrai du NPA qui défend ouvertement le port du voile, même pour des candidates aux élections – sont traversés par ce clivage. La France Insoumise - qui s'est laissée envahir par sa frange communautariste dont Clémentine Autain, Alexis Corbières et Danièle

Obono sont les plus ardents représentants - est proche de la rupture sur cette question et les explications données par Jean-Luc Mélenchon, plutôt confuses et embarrassées, ne suffiront pas à dissiper le malentendu. A la veille des élections municipales qui se dérouleront en mars 2020, on conçoit la tentation d'aller à la pêche aux voix. On peut aussi prévoir que par ce mauvais calcul, ils perdront le soutien de la majorité de la population, celle des électeurs républicains, laïques et fermement opposés au modèle communautariste.

Notes :

CCIF : Collectif Contre l'Islamophobie en France

L’institut de sondage Ifop-Fiducial a révélé ce lundi 14 octobre un sondage dont il ressort que deux Français sur trois, soit 66% des sondés, sont favorables à l’interdiction de signes religieux ostensibles, comme le port du voile, aux parents d’élèves qui accompagnent les sorties scolaires.